

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 13 OCTOBRE

## HIPPOLYTE DUPRAT

Je lisais, il y a cinq jours, aux faits divers du *Figaro*, ces trois lignes :

Le compositeur Hippolyte Duprat, l'auteur d'un *Pétrarque* représenté au Théâtre-Lyrique, s'est suicidé dans le logement qu'il occupait aux Balignolles.

Je feuilletai d'autres journaux pour y trouver un détail. Pas un mot.

Rassurez-vous : je ne vous parle ni d'un inconnu, ni d'un être imaginaire. Il eut son heure de notoriété. La Presse parisienne s'occupait de lui trois ou quatre jours. On chauffait dru, en 1874, la décentralisation artistique ; on encourageait l'initiative provinciale. Présenté cent fois inutilement aux théâtres lyriques de Paris, *Pétrarque* était enfin, l'année suivante, accepté par la direction du Grand-Théâtre de Marseille qui montait cet opéra aux frais du maestro, bien entendu, c'est-à-dire aux frais de sa famille, de son frère alors bijoutier à Toulon et professant une aveugle foi dans le génie de l'ainé.

J'avais rencontré Duprat au café de Madrid où des amis communs nous mirent en relation. On causa musique, naturellement ; et je fus — je l'avoue — étonné de son ignorance autant que de sa merveilleuse obstination. Il me confia que, pendant ses excursions maritimes, il avait, pour tuer le temps, appris, seul, la composition et l'harmonie et perpétré, poème et musique, plusieurs opéras complètement orchestrés, prêts pour la scène. Il ne connaissait ni Mendelssohn, ni Chopin, ni Schumann, pas même Beethoven ! Wagner l'horripilait, l'épouvantait d'instinct : les fragments populaires, la marche des Pèlerins et la romance de l'Etoile du « Tannhäuser » n'étaient point parvenus jusqu'à lui.

Bien mieux, il ne voulait point s'assimiler ces maîtres, prétendant qu'il en conserverait fatalement quelque réminiscence, tandis qu'il tenait à être « lui », bon ou mauvais, sans qu'on pût l'accuser de subir l'influence de telle ou telle école. Comme Schneitzséeffer, le musicien exquis du ballet de la *Sylphide* (qui inscrivait sur ses cartes cette blague bon enfant : SCHNEITZSÉEffer prononcez BERTRAND), comme Semet, l'auteur de *David* et de *l'Odina*, comme Mermet avec son *Roland à Roncevaux* et sa *Jeanne d'Arc* (chantée par la Kraus et coulée à la troisième soirée), Duprat visait la création d'une nouvelle musique française ayant pour principal caractère « le ruissellement de la mélodie » échauffée par la passion et reflétant la jolie langueur de Donizetti et de Bellini, les seuls maîtres devant lesquels il s'inclinait — Meyerbeer lui semblant parfois entortillé. De Verdi, c'est sur mes instances qu'il lut la cavatine du soprano et le septuor d'*Ernani*. Il cria et tomba de joie. Trop tard : il n'avait plus le loisir d'étudier.

Mais avant de discuter le compositeur, permettez-moi de vous présenter l'homme.

Originaire de Toulon, 45 ans, ancien chirurgien de marine, décoré de la Légion d'honneur, ferré sur les humanités, barbu, velu, des épaules larges comme celles de l'Hercule Farnèse, nuicé de taille, sobre comme

quinze dromadaires, le front bas du Breton et ridé pis qu'une reinette d'hiver, la chevelure noire abondante et soignée, teint d'olive pochée, le vêtement sombre et d'une fastueuse correction, des yeux pareils à une fournaise de diamants, la bouche large mais serrée, un nez grec ; la parole tantôt dormante et tantôt culbutée, avec une admirable voix de ténor grave qui rappelait les timbres pathétiques de Nizari et de Garcia ; le chapeau de forme haute et de bords cambrés, et la canne fourrée dans la poche, à l'instar des dandys de Gavarni ; marcheur intrépide, arpantau quatre lieues quotidiennes sur les bords de la mer à la recherche d'un thème réfractaire et broutant éternellement des londrés qu'il n'alluma jamais ; un tempérament de taureau, des emportements et des enthousiasmes d'enfant ; bon et fin comme les « coquilles » de Méditerranée, crédule, naïf, franc, loyal et modeste, l'honnête homme et le galant homme par excellence et, par dessus le marché, appuyé d'amis fanatiques à l'imitation, en tête desquels tenait un sincère encensoir Allègre, alors maire de Toulon, aujourd'hui sénateur de la Martinique.

Le voilà, physiquement « tout craché », suivant moi. Revenons à la fontaine de Vaucluse.

En 1875 donc, au mois de septembre, je crois, détaché par un journal parisien, j'entendis, à Marseille, la première représentation de *Pétrarque*.

On avait engagé, pour ce rôle, Delabranche, le ténor retraité de l'Opéra. M<sup>me</sup> Arnaud chantait « Laure » ; M<sup>me</sup> Etienne (??), une princesse félonne, amoureuse du poète ; Bérardi, qui incarnait plus tard le sonneur de « Patrie » de Paladille, était chargé d'un conspirateur Guelfe quelconque ; un second baryton, Horreb, remplissait un traître fort vague. La pièce, le livret, les voici :

Au 1<sup>er</sup> acte, *Pétrarque* brassait un complot contre je ne sais plus qui ni quoi. Au second acte, il insinua, en dépit des deux barytons hostiles, sa déclaration à Laure qui répondait « analogue » comme on dit en Bourgogne. Au 3<sup>e</sup>, la princesse se ruait dans les bras du rimeur qui la repoussait avec mépris. Au 4<sup>e</sup> acte, cette gueuse empoisonnait Laure. Au 5<sup>e</sup>, *Pétrarque* et les autres artistes déplorèrent le trépas de Laure et la toile, en tombant, essayait les larmes du Barde navré.

La partition ! j'en ai retenu, je fredonne encore en dedans — je ne m'en cache point — la romance-troubadour *le zéphyr à la rose a conté ses secrets*, le chœur syllabique des conjurés *sur les bords du fleuve*, la cabalette de l'appel aux armes de Bérardi, le bolero de Laure, *Mon bien-aimé s'avance*, le chœur *Fétons les Rameaux* pour voix de femmes, le duo de la séduction (Delabranche et M<sup>me</sup> Etienne), l'évocation du ténor et, enfin, l'aria des funérailles qui, malheureusement, rappelait — de très loin, j'y consens — le « Misere-re » du *Trouvère*.

Vous dire l'accueil du public, je m'en sens incapable, la « furia » de la Canebière dépassant de vingt mille piques, les emballements italiens. On rappela six fois Delabranche. On trissa le bolero de M<sup>me</sup> Arnaud et, à la fin du spectacle, Duprat, traîné sur la scène par le directeur et par Bérardi, fut littéralement as-

sommé de palmes, de couronnes et de bouquets.

A Toulon, à Toulouse, même triomphe enragé. Puis, après une moyenne de trente représentations dans chacune de ces villes, le silence se fit progressivement sur le « rénovateur » de l'art français et sur la pièce à l'appui de sa mission.

Six ans après, Martinet, qui dirigea quelque temps le Théâtre Lyrique, fit répéter *Pétrarque* et... ses chanteurs déclinerent les rôles. Vers 1885 ou 1886, le même théâtre, sous une nouvelle direction, risqua la partie, avec Warot comme protagoniste.

Hélas ! ce fut un écroulement, plus fort, un sombrage sous voiles. Le lendemain, les critiques dépeçaient la partition et le compositeur. On le traita d'irrigateur romanciste. — Hélas ! oui. Il y avait pléthore de romances, non pas même de romances d'opéra comique, mais de blivernes d'album : elles grouillaient, agglutinées comme le frai de poisson. On le blagua, on le mordit jusqu'au sang. Armand Gouzien, qui se distingua par son ironie féroce, le traita de « nocturnier pour couvents », de miriltoniste ; il l'appela Florian, Némorin, Castil-Blaze, Gabussi, Concone, fils adultérin de Paul Henrion, résidu d'Etienne Arnaud, tous les grotesques et les ratés de la notation. Les autres affectèrent une dédaigneuse pitié plus insultante encore.

Après cinq soirées aussi lugubres qu'un enterrement de neuvième classe, Duprat retira sa partition.

Et pourtant, il était doué ; il avait l'instinct, la divination, l'inspiration. Le temps lui manqua pour acquérir la science d'exécution, le modèle, la forme, l'originalité, les qualités essentielles constituant la personnalité.

Que devint-il ensuite ? Malheur ! Je me souviens d'une soirée *au bœuf à la mode*, organisée en l'honneur du tambourinaire Martin (voir *Numa Roumestan*) par les Félibres parisiens. Humblement glissé entre ses compatriotes, Duprat fut invité à chanter un morceau de « *Pétrarque* ». Il poussa, de toute son âme, de toute sa magnifique voix, l'andante du dernier acte : *L'amour me ramenait vers toi*. Personne n'eut le cœur d'applaudir. Des larmes, aussitôt séchées, roulèrent sur ses joues de bronze ; il prit son chapeau et partit.

Depuis ? je ne sais plus, ayant quitté Paris pour la province. La dernière nouvelle de lui qui m'arriva, c'est l'annonce de sa mort, isolé, perdu, sans doute crevant de faim, malade, versant des pleurs de sang sur la ruine de sa famille, dans un taudis des Balignolles.

Je me rappelle que, après l'ovation de Marseille, il comptait produire à la rampe deux autres ouvrages, notamment un *Sardanapale*, dont le titre seul écarquillait les yeux et humectait les lèvres d'Allègre : il les a probablement brûlés avant de poser sur son front le canon du revolver.

Pauvre Duprat ! tous l'ont oublié. Moi, pas ; et ce mince souvenir c'est ma prière pour lui.

## Commission du Budget

Il paraît que le budget des finances est compressible, pour employer une locution parlementaire.

M. Poincaré l'avait ramené de 4 milliard 493 millions à 4 milliard 483 millions de dépenses. Il avait été obligé pour ce de supprimer l'ombre d'amortissement de la dette que M. Burdeau avait introduit dans son projet de budget pour la minime somme de 12 millions.

M. Delombre, rapporteur des finances, a restreint encore les chiffres de ce département et a pu proposer 3 millions d'économie qui portent uniquement sur des moyens de trésorerie.

Il a pris soin d'expliquer du reste qu'il n'avait pu faire davantage. D'imprudentes diminutions sur des services assimilés qui assurent la rentrée normale de l'impôt et la répression de la fraude seraient pour l'Etat une cause d'affaiblissement.

Aussi les réductions proposées portent en particulier sur les intérêts des obligations à court terme 350,000 fr. et sur les intérêts de la dette flottante 500,000 fr.

Les autres réductions portent pour 500,000 francs sur le chapitre de dépenses des pensions militaires et pour 1 million sur le chiffre des pensions civiles.

Un seul chapitre a été réservé, c'est celui qui touche aux annuités versées aux compagnies de chemins de fer.

Les intérêts, par suite de conventions multiples et souvent lointaines, ressortent à 4 ou 5 0/0.

La Commission se demande si, par une entente entre les Compagnies, et au besoin malgré elles, on ne pourrait aboutir à une conversion qui amènerait une économie de 12 à 15 millions.

Renvoyé au ministre des finances et des travaux publics.

## CHINE ET JAPON

L'empereur de la Chine a parcouru sous un déguisement les rues de Pékin, pour se rendre compte par lui-même des sentiments du peuple. C'est à la suite de cette sortie que l'empereur a pris lui-même la direction des affaires.

La défaite de la flotte chinoise est attribuée au manque de projectiles, aussi les arsenaux travaillent-ils nuit et jour.

La ville de Tien-Tsin est remplie de troupes venant de l'intérieur. Les troupes sont en misérable état, mal habillées, mal armées ; leur présence est un danger aussi bien pour les Chinois que pour les Européens.

On croit, à Pékin, que la Russie assiste activement le Japon. L'amiral Ting ayant attribué les défaites chinoises à la supériorité de l'artillerie des troupes mikadonales, une importante commande a été faite à l'usine Krupp. Le matériel devra être livré avant l'hiver. La Chine aurait, en outre, acheté deux navires de guerre : l'un au Chili, l'autre à la République argentine.

Deux étudiants japonais arrêtés comme espions à Shanghai ont été transférés enchaînés à Nankin, où ils ont été décapités.

Les croiseurs japonais ont capturé le navire chinois *Cenkyomara*, dont l'équipage était en partie composé d'Européens. Le navire capturé a été envoyé à Nagasaki. Le gouvernement chinois a été officiellement avisé de la reddition de ce vaisseau.

Voici quelles sont les primes accordées par

le gouvernement chinois pour les différentes captures qui peuvent être faites par ses soldats :

La prise d'un Japonais vaut 100 taëls. Celle d'un espion chinois au service des Japonais, 50 taëls. Celui qui révèle la cachette d'un espion japonais reçoit 40 taëls si cette dénonciation amène la capture de l'espion.

La capture d'un vaisseau de guerre japonais est payée 10,000 taëls ; sa destruction vaut 8,000 taëls.

La prise d'une barque achetée ou louée par les Japonais dans le but de faire une tentative contre un arsenal chinois est payée 500 taëls.

Enfin, chaque tête de Japonais tué sur le champ de bataille vaut 50 taëls.

## INFORMATIONS

### Acquittement du « Petit Caporal »

M. Blanc, rédacteur en chef du *Petit Caporal*, poursuivi devant la Cour d'assises de la Seine pour injures à la magistrature, a été acquitté par le jury.

### L'anniversaire de l'empereur Frédéric

Les journaux de Berlin annoncent que le 18 octobre, anniversaire de la naissance de l'empereur Frédéric, les théâtres royaux, comme de coutume, resteront fermés. Seul, l'Opéra fait chaque année exception en donnant un concert de symphonie ; mais, cette fois, il donnera une représentation artistique par invitations, à laquelle assisteront, entre autres, les hôtes de l'Empereur réunis à cette date à l'occasion de la remise de drapeaux aux 132 bataillons nouvellement créés.

Cette représentation durera moins d'une heure et consistera en sept « tableaux vivants » pris de l'histoire de Prusse. L'explication de ces tableaux sera donnée, en vers, par deux hérauts représentés par deux artistes du théâtre. On s'attend à ce qu'à cette occasion l'on donne également la « première » de la composition du souverain, le *Chant à Aegir*.

### Incendies multipliés

On écrit de Nantes :

« Une véritable panique règne dans le bourg de Bouguennais. Le maire de cette localité vient de signaler au parquet de Nantes une série de six incendies qui ont éclaté en quinze jours.

» L'un des incendiés, M. Normanl, avait déjà été quelque temps avant deux fois victime des mêmes tentatives. Une instruction judiciaire est commencée par MM. Morel, juge d'instruction, Dupont, substitut, et Fruneau, commis greffier, qui se sont transportés sur les lieux. »

### Les truites musquées

Depuis quelques mois, les pêcheurs de Genève ont fait une remarque curieuse : les truites prises dans le Rhône, près de la frontière fra-

çaise, ont un goût de musc tellement prononcé qu'elles sont presque impropres à la consommation. Cette odeur insupportable est attribuée à ce fait que les truites mangent certains débris d'une fabrique de produits chimiques située à proximité.

### Le cyclone de Terre-Neuve

On annonce qu'un ouragan terrible s'est abattu au sud de Terre-Neuve. Plus de cinquante bateaux sont échoués.

A Saint-Pierre, plusieurs bateaux ne sont pas rentrés.

On évalue à cinq cents le nombre des victimes.

### Une nouvelle échelle de sauvetage

On vient d'inventer, en Allemagne, une nouvelle échelle de sauvetage qui, de l'avis des officiers de pompiers, est destinée à rendre d'importants services.

Cette échelle se replie sur elle-même ; ses échelons sont très minces et sont faits en acier très résistant. Malgré sa longueur de 50 pieds, elle ne pèse que 43 kilogrammes et peut se transporter dans une boîte de la grandeur d'un tabouret de pieds.

Pour s'en servir, il n'y a qu'à la fixer solidement à l'aide de deux barpons dont elle est munie et à la laisser retomber avec la boîte qui la contient. Les échelons, malgré leur ténuité, peuvent supporter trois hommes à la fois.

Cet appareil est de plus d'un usage très facile pour les personnes peu habituées à la gymnastique.

### Le sabre de leurs pères

Une amusante anecdote qui arrive de Stuttgart.

Une jeune fille, aussi blonde que jolie, aussi spirituelle que Parisienne, en venant à Carlsbad avec ses parents, s'est arrêtée avec eux-ci, un jour, à Stuttgart.

En déjeunant, dans le principal hôtel de la ville, elle fut remarquée par trois officiers allemands, qui la dévorèrent des yeux et lui firent, au nez des parents, des signes non équivoques.

Cette jeune fille ne trouva rien de mieux pour se venger des trop libres Teutons que de sortir de la salle à manger, prendre dans l'antichambre les sabres de deux officiers et les flanquer dans les w.c.

### BULLETIN FINANCIER

12 octobre 1894

Les dispositions du marché sont toujours hésitantes, surtout en ce qui concerne nos rentes. Après un début faible on est revenu aux cours d'hier, le comptant n'est pas très brillant, il paraît y avoir des ventes de titres. Les nouvelles font absolument défaut. On se préoccupe toujours de la question budgétaire.

Le 3 0/0 a coté 101.82 1/2, 101.70 et 101.90. Les actions de nos grands établissements de crédit sont en tendances un peu meilleures. Le Foncier s'inscrit à 900. Le Crédit Lyonnais à 748 95.

La Banque des Pays-Autrichiens est ferme à 557.50. Nos grands chemins sont encore lourds. Le Lyon est à 1,402 50. L'Orléans s'inscrit à 1,155, en légère reprise. Si nos rentes sont lourdes il n'en est pas de même de la

plupart des fonds étrangers. L'Italien s'avance à 83. L'Extérieure continue à être l'objet d'achats suivis : on cote 70 21 1/2. La hausse est imminente sur les fonds ottomans. — Reprise du Hongrois.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Bulletin Météorologique du 13 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 15°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 14°
Midi,	767 m/m	au-dessus 19°
Haussé,	» m/m	
Baisse,	1 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 11°

### SAUMUR

#### Une jambe cassée pour dix-huit sous

On nous apprend que, avant-hier soir, sur la place Saint-Pierre, un marchand de charbon, rencontrant M. G... sabotier, son débiteur d'une somme de quatre-vingt dix centimes, l'apostropha en termes ultra-vifs et, à la suite d'une rixe, renversa par terre M. G... qui se cassa la jambe et fut conduit à l'hôpital.

Un peu cher, le charbon du négociant en question.

#### Chemin de fer d'Orléans

A partir du 15 octobre, un train de voyageurs aura lieu entre La Flèche et Sablé les jours de foire à Sablé.

Il partira de La Flèche à 7 heures 20 du matin, après l'arrivée des trains venant d'Aubigné, de Saumur et d'Angers.

#### Inauguration de l'orgue restauré de Saint-Pierre

Les travaux de restauration de l'orgue de Saint-Pierre ont été menés à bonne fin, comme chacun sait. On parle, pour l'inaugurer, d'une fête musicale et religieuse. Nous irons aux renseignements et nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs des détails d'une cérémonie qui, sans perdre le caractère qu'elle doit garder, montre comment la religion et l'art s'allient pour offrir, avec des leçons graves, les plaisirs les plus délicats. Nous ne doutons pas que Saumur, qui compte un si grand nombre d'amateurs éclairés de la musique religieuse, ne nous sache gré de cette bonne nouvelle.

#### Les jeunes gens ayant un frère sous les drapeaux

Une lettre, que le ministre de la Guerre vient d'écrire, vise les jeunes gens de la classe 1893, dispensés comme ayant des frères sous les drapeaux, mais dont ces frères doivent être libérés par anticipation, par application des

prescriptions des circulaires des 1<sup>er</sup> août et 10 septembre dernier.

Il résulte de cette lettre que le bénéfice de la dispense sera conservé aux jeunes gens qui l'ont obtenue comme frères d'appelés des classes 1891 et 1892, quand même ces frères devraient être renvoyés au bout de leur deuxième ou de leur première année de service.

### CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. Chicoteau, de Gizeux, près Bourgueil, la lettre ci-après que nous transmettons à l'Administration des Postes :

« Ce soir, vous déposerez à la poste, à l'heure dite, les journaux de vos abonnés.

» Je ne recevrai le mien que dans deux jours à la campagne, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Saumur.

» Il portera le timbre d'aujourd'hui de Saumur et chez moi il sera à son arrivée timbré et distribué régulièrement.

» Pendant ces 24 heures, l'*Echo* reste-t-il endormi à Saumur ou bien va-t-il se promener sur les frontières de France ? Je l'ignore, mais ce que je sais et vous fais savoir, c'est que si l'*Echo* ne doit plus arriver chez moi qu'un jour après les autres correspondances ou imprimés partant de Saumur en même temps que lui, il ne me servira plus d'aucune utilité.... Ceux qui arrivent à la bataille 24 heures après arrivent trop tard et Saumur en retard n'est plus Saumur.

» Recevez, etc... »

Cette lettre nous donne le prétexte d'informer notre honorable correspondant que plusieurs fois, cet été, nous avons avisé M. le Receveur des Postes de Saumur des irrégularités qui se sont produites dans la direction de Port-Boulet et Tours et même Paris.

D'où viennent donc ces retards ?

#### Pèlerinage annuel de Saint-Florent à Saint-Jiltaire-Saint-Florent

Demain dimanche 14 octobre, grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures 1/2.

A l'issue des vêpres, sermon donné par le R. P. Rochereau, oblat de Marie Immaculée. Après le sermon, procession des reliques de saint Florent. Au retour de la procession, salut du Saint Sacrement.

La cérémonie sera présidée par M. le Curé de Saint-Pierre de Saumur.

### Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Leroux, conseiller municipal de Saint-Lambert-des-levées. Estimé de tous, il laissera le souvenir d'un homme de bien. Nous envoyons nos respectueuses condoléances à sa veuve et à ses enfants.

#### Les écoliers de Montsoreau

Devant les réclamations bien fondées des habitants de Montsoreau et devant les démarches des représentants de l'arrondissement, la gratuité des passages de la Loire va être rétablie comme par le passé au profit des enfants de l'île se rendant à l'école à Montsoreau.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

— Bravo ! — s'écria Hira avec une admiration non feinte

— Vous êtes fort, monsieur Borsand, aussi fort que mon parrain Kersdistel.

Il demanda, anxieux :

— Qu'est ce que c'est que Monsieur Kersdistel ?

— Mais... je vous le dis, mon parrain, le commandant de l'*Alcyone*.

Philippe avait fait un mouvement.

Ce nom, il le connaissait, — il l'avait déjà entendu. Où ? Il ne se le rappelait pas.

Mais il ne s'arrêtait pas à ces réflexions.

Avec précaution, il tendit à la jeune fille la clef pendante détachée. Elle pesait bien vingt livres.

Hira jeta un petit cri.

— Je n'aurais jamais cru que ce fût si lourd !

Borsand installa du mieux qu'il put le bloc

dans l'intérieur du panier de natte que sa compagne avait apporté.

Alors seulement elle vit ses mains tachées de sang.

— Mais vous vous êtes blessé, monsieur ! — s'écria-t-elle.

— Oh ! rien du tout. Dites écorché.

Spontanément elle avait pris son mouchoir pour en entourer les doigts saignants. Il écarta doucement le fin carré de batiste.

— Quelle plaisanterie ! — Me prenez-vous pour une petite fille ?

Et il plongeait ses bras dans le filet d'eau très pur qui de la grotte s'épanchait au dehors de la cascade, sur l'arête à pic.

Hira jeta un nouveau cri.

Il se retourna et la vit très pâle.

— Qu'y a-t-il donc ? — demanda-t-il.

— J'ai eu peur... Vous étiez penché... tout près... si près du bord.

Et ses yeux confirmaient sa parole ; sa poitrine haletante ajoutait un témoignage de plus.

— Merci, prononça l'officier, les yeux humides. — Vous me portez donc quelque intérêt ?

— En doutez-vous ?

— Je n'avais pas le droit de me poser une telle question.

— Pourquoi ?

» Je ne vous ai jamais caché ma reconnaissance et mon affection. Je vous aime de tout mon cœur.

Elle dit cela, les yeux bien ouverts, le regardant bien en face, sans réticence comme sans fausse honte.

Philippe comprit que le moment était venu. Les battements répétés de son cœur auraient suffi à l'avertir de l'opportunité des circonstances.

— Mademoiselle, dit-il gravement, — ne me parlez jamais de votre reconnaissance. Je n'en veux pas. Voici deux ans que j'ai eu le bonheur de vous rendre un léger service. Ce service portait en lui-même sa récompense. Vous ne me devez donc rien, et, me fussiez-vous quelque chose, que la parole que vous venez de prononcer m'aurait payé au-delà de mes espérances.

— S'il me plaît, à moi, de me souvenir toujours de ce que vous appelez « un léger » service, de vous en exprimer éternellement ma gratitude.

— Je vous supplierais de nouveau d'en faire

l'expression, car, puisqu'il faut tout vous dire, ce n'est pas votre reconnaissance que j'ambitionne.

— Alors... quoi ?

— Quoi ?

Il tressaillit et demeura court. Cette question si naïve le bouleversa. Qu'allait-il dire ?

Pourtant, un moment indécis, balbutiant sous le clair regard dont elle le dévisageait, il parvint à trouver les mots qui lui manquaient.

— Ce que j'ambitionne, — articula-t-il avec effort, — c'est une affection d'autre sorte, où l'idée d'obligation, de lien, n'entre pour rien, — une de ces sympathies inexplicables, inexplicables, qui prennent toute notre âme, tout notre être, pour les donner sans restriction à l'être que nous aimons ; une confusion absolue de désir et de pensées, qui rend l'absence insupportable, la séparation plus cruelle que la mort. Je m'explique peut-être fort mal, mademoiselle Hira, et, pourtant, je ne fais que traduire mon propre sentiment, ce que je sens, ce que j'éprouve pour vous, moi qui ne vous dois pas de reconnaissance et qui vous aime, néanmoins, comme je n'ai jamais aimé d'autre créature en ce monde.

(A suivre.)

## Théâtre de Saumur

C'est ce soir samedi qu'a lieu la représentation de la troupe F. Achard, comprenant les *Joies du Foyer*, comédie en 3 actes, de M. Maurice Hennequin, et *Séance de nuit*, comédie en 1 acte, du même auteur, pour commencer le spectacle.

## Le Obsèques du Marquis de Montesquiou

Jeudi, 11 courant, ont eu lieu, à Brion, les obsèques du marquis de Montesquiou-Fezen-sac, propriétaire du château des Hayes et conseiller municipal de Jumelles.

D'un caractère affable et doux, M. de Montesquiou s'était attiré la sympathie de tous, et chacun savait dans le pays que ce n'était pas en vain qu'un malheureux venait frapper à la porte du château. Secondé par sa mère et sa digne épouse, sa charité était inépuisable. Aussi l'église de Brion était-elle trop petite pour contenir la foule de ceux qui, riches ou pauvres, propriétaires ou fermiers, avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qui, pendant toute sa vie, avait été un homme de bien.

Remarqués dans l'assistance: Le marquis Joseph de Montesquiou, les comtes Thierry, Wladimir, Hubert, Léonel, Georges, Fernand de Montesquiou, la comtesse Odon de Montesquiou, le comte de Crisenoy, le comte de Chezelles, le comte de Bonvouloir, le comte d'Espeuilles, la baronne Le Pelletier, M. de Grandmaison, député, M. de Livonnière, M. Boutier, le marquis de Broc, le commandant de Canisy, M. Jacoulet, le marquis de Castellane, le comte de Laistre, le marquis et le comte de Maillé, M. L. Mayaud, M. du Puy, etc., etc.

M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers avait tenu à donner lui-même l'absoute.

## TURQUANT

### Tentative d'assassinat et de vol

La nuit dernière, M. Gendron, propriétaire à Turquant, fut éveillé par le bruit de l'ouverture d'un meuble dans la pièce contiguë à sa chambre à coucher. Il se leva, ouvrit sa porte et se trouva en présence d'un inconnu qui lui asséna sur la tête trois coups de bâton. Disons tout de suite que les blessures, bien que graves, ne sont pas mortelles.

Quand M. Gendron, évanoui sous la violence des coups, reprit le sens, il appela au secours et put donner le signalement précis de son agresseur, signalement répondant à celui d'un individu étranger au pays et correctement vêtu, aperçu la veille au soir dans un débit de la localité.

Le parquet de Saumur s'est transféré, ce matin, à Turquant; et la gendarmerie de Fontevault est à la poursuite de l'homme signalé.

## FONTEVRAULT

### Vol de vin et d'eau-de-vie

Touzard, journalier à Fontevault, s'était absenté pour aller battre du blé dans le Poitou et revint à son domicile le 30 septembre. Pendant son absence, des voleurs inconnus ont forcé et fracturé la porte de sa cave et lui ont soustrait quarante bouteilles de vin rouge, plus trois litres d'eau-de-vie estimés 40 fr.

## Tramways à vapeur des Deux-Sèvres

### LIGNE DE BRESSUIRE A MONTREUIL-BELLAY

La commission chargée d'examiner les observations consignées aux registres d'enquête, s'est réunie, avant-hier matin, à dix heures, à la Préfecture.

Cette commission était composée de :

M. Mignon, président du Tribunal de commerce de Saumur;

M. Achille Girard, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saumur;

M. Perrault, de Meigné, propriétaire à Méron;

M. Delphin Gayon, propriétaire à Saint-Macaire-du-Bois;

M. Gigot, propriétaire et conseiller général, à Saint-Cyr-en-Bourg;

M. Couscher de Champfleury, conseiller d'arrondissement et propriétaire, à Angers;

M. de Grandmaison, propriétaire et maire, à Montreuil-Bellay.

Tous les membres de la commission étaient présents à l'exception de M. de Grandmaison qui s'était fait excuser.

Assistaient également à la séance :

M. l'ingénieur en chef du département;

M. l'agent voyer en chef du département.

M. Le Bon, secrétaire général de la préfecture, procède à l'installation de la réunion et lui remet le dossier.

La commission a élu, pour président, M. Gigot, conseiller général, et pour secrétaire, M. l'ingénieur en chef du département.

Après avoir pris connaissance du dossier, elle a émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet soumis à l'enquête.

## La disparition du poisson dans la Loire

Tout le monde est d'accord sur ce point : le poisson est devenu d'une grande rareté dans la Loire. Quelle est la cause de sa disparition ?

Nos vieux pêcheurs concluent que la disparition du poisson ne peut être attribuée qu'à l'usage immodéré de filets traînants ayant des mailles très petites, et à l'insuffisance des moyens de surveillance.

Le *traineau* est le principal des engins destructeurs et prohibés. Plusieurs fois déjà, dans ce même journal, on a signalé les ravages qu'il a causés et l'audace avec laquelle les braconniers s'en servaient en plein jour.

Une surveillance stricte, incessante, de jour et de nuit, pourrait seule faire disparaître complètement ce fléau des rivières. Malheureusement il n'est pas facile à saisir et il est regrettable que les agents n'aient pas le droit de le rechercher à domicile. Le jour où ils y seront autorisés le *traineau* aura vécu.

Puisque nous parlons de filets, voulez-vous que je vous raconte un petit fait qui, sans en avoir l'air, contient un enseignement assez significatif.

Un monsieur se promène sur les bords de la Loire, dans une commune de l'arrondissement de Saumur. Il aperçoit suspendu à des perches, au bord du chemin de halage, un superbe épervier d'une hauteur de sept à huit pieds et chargé de sept à huit cents balles de plomb. Il le palpe et constate que les mailles du bas sont tellement étroites qu'un tuyau de pipe y passerait à peine. Assurément c'était un filet que l'administration aurait refusé de plomber.

Près de là était un homme couché sur l'herbe et qui était propriétaire de l'engin.

— Voilà, lui dit le monsieur, un filet avec lequel le plus petit poisson ne peut s'échapper.

L'homme, ignorant s'il avait affaire à quelque agent de l'administration, avait l'air fort inquiet; il répondit, en essayant de prendre le ton de l'ingénuité et de la candeur :

— Oh! mon cher Monsieur, nous avons bien soin de rejeter à l'eau les petits poissons, le frelin.

(Ah! la bonne blague!)

Le monsieur, qui n'avait point qualité pour s'occuper de la police de la pêche, se retira en murmurant: Oh! oh! dans ce pays-ci les engins prohibés ne paraissent pas avoir grand-peur d'attraper un coup de soleil!...

## L'incendie de Cholet

Voici quelques détails sur cet incendie que nous avons relaté hier :

Vers minuit, le feu s'est déclaré dans la scierie Potard.

En peu d'instants l'incendie prit des proportions considérables. Le générateur de la machine ayant fait explosion communiqua les flammes à la maison d'habitation.

De tous côtés les secours accouraient et les pompiers se mettaient à l'œuvre. On déménagea les maisons voisines, pendant que les pompiers faisaient tous leurs efforts pour pré-

server les magasins de M. Roquet, négociant en spiritueux.

Vers minuit et demi, un deuxième foyer d'incendie se déclarait dans la maison de MM. Ouvrard, Comte et Humeau, voisine de la scierie. Quatre pompes étaient déjà en batterie. Bientôt après arrivèrent la pompe de la gare et celle du génie.

Des manœuvres opérées rue Pineau ont produit les meilleurs résultats et évité de gros malheurs, car ces maisons s'incendiant, l'importante distillerie de M. Mondoux prevait feu, elle aussi, et plus de 300 hectolitres d'alcool, liqueurs et vins auraient alors amené dans cette partie de la ville l'élément suffisant à sa dévastation complète.

C'est seulement à trois heures du matin que le feu a diminué d'intensité. Il était enfin circonscrit et il a ensuite été facilement éteint.

Les habitants se sont montrés comme les militaires admirables de dévouement.

Les pertes sont évaluées à 250,000 fr.

## Singulières adjudications

Les adjudications faites au ministère de la guerre ont quelquefois une singulière diversité. Ce serait à croire qu'il n'y a ni chemins de fer, ni voies navigables, ni même de routes, pour égaliser le prix des marchandises.

La paille, fournie à Bourges, par exemple, à 3 fr. 90 les 100 kilogrammes, l'est à Nice à 14 fr., quoique, dans cette ville, l'entrée ne soit qu'à 0,25 au lieu de 0,30; le foin admis à Bordeaux à 6 fr., avec 0,80 d'octroi, est porté à Nice à 13 fr. avec 0,50 d'octroi; l'avoine prise à Lyon à 13 fr. 50 les 100 kilos, est comptée à Nice à 23 fr. 50.

De Lyon à Nice, il y a 577 kilomètres, et le transport ne coûte que 3 fr. les 100 kilogrammes; or l'écart est de 8 fr. 50. Le ministre de la guerre pourrait presque munitionner cette garnison au moyen de colis postaux.

## Noms de médicaments

Recueilli dans une publication spéciale, donnant le nom de quelques médicaments nouvellement inscrits au Codex.

La lorétine, acide iodoxyquinolinosulfonique;

La malacine, mélange d'acide aldéhydosalicylique et de paraphénédine;

Le sucrol, paraphénétol carcomique;

Le tolylantipyrine, tolypyrine Bara, tolylydiméthylparazolone;

Le tolylhyppnal, chlorhydrate de tolylantipyrine.

C'est beau, la science!... Mais il doit être bien difficile de retenir ces vocables pharmaceutiques, que le profane serait tenté de prendre pour autant de complexes cryptogames.

## Musique Municipale de Saumur

La Musique Municipale se fera entendre dans le Square demain dimanche 14 octobre, de 4 à 5 heures du soir.

### Programme

1. *Le Général Dodds*, allégo... DELANOIS.
  2. *Ouverture de Sémiramis*... ROSSINI.
  3. *Le Cheval de Bronze*, fantaisie... AUBER.
  4. *Polka*... X.
  5. *La Belle du Portillon*, yalse... FAVRE-DANNE.
- Le Chef de Musique, V. MEYER.

## État-civil de la ville de Saumur

### DÉCÈS

Le 12 octobre. — Charles-Albert-Auguste-Eugène Boulessière, 2 mois 1/2, rue Duplessis-Mornay, 16; — Jean-Louis Chollet, cantonnier, veuf de Joséphine Gallé 50 ans, à l'Hôpital; — Rose-Ernestine-Désirée Rageot, épouse de Victor-François Lavieulle, journalière, 31 ans, à l'Hôpital.

La Maison CRÉMIEUX seule peut donner, pour 35 francs, un complet veston croisé, chevrotte toutes nuances, fait sur mesure et livré en 24 heures.

## Pour vos lèvres

Le froid qui menace vos mains, gerce et fendille vos lèvres. Voyez : elles saignent déjà ! Vite, un peu de Congoline, l'onctueux baume protecteur créé par Victor Vaissier, et l'hiver n'aura plus de prise sur votre bouche vermeille, sur vos mains délicates.

## VARIÉTÉS

## ABBAYE DE N.-D. DE LÉRINS

### LÉRINA

Un précédent article entretenait nos lecteurs des curiosités de l'abbaye de Lérins, près Cannes (Alpes-Maritimes). Il ne sera pas moins intéressant pour eux de savoir que le monastère remonte au quatrième siècle. C'est un des rares spécimens qui nous restent de cette époque, peut-être le plus beau. L'architecture, très sévère, est de la plus grande pureté.

Commencés en 375 par saint Honorat, nommé plus tard évêque d'Arles, les bâtiments mesurent plus d'un kilomètre de long sur environ quatre cents mètres de large.

Il nous a été donné d'admirer la basilique et les galeries du cloître moderne sur lesquelles s'ouvrent les cellules des religieux.

Notre attention a été attirée aussi par les jardins splendidement entretenus et arrosés par la source d'eau douce abondante et limpide qui alimente les établissements.

A noter encore, un gentil petit bateau à voile qui, pour les besoins du couvent, fait un service journalier entre Cannes et Lérins, ainsi que les magnifiques oranges et oliviers cultivés dans l'île, qui font de cette oasis un véritable paradis terrestre. C'est là surtout, on le comprend sans être véritablement religieux, que la vie contemplative a ses charmes.

Les Pères, qui ont été longtemps les fermiers de l'île Saint-Honorat, en sont actuellement les seuls propriétaires, le T. R. P. abbé Don Marie Colomban s'en étant rendu acquéreur en 1893. Ils règnent donc en maîtres dans leur île, mais en maîtres bien doux et bien cléments.

C'est à la bienveillance du Supérieur de l'Abbaye que nous devons de l'avoir visitée. Il a bien voulu, notamment, nous montrer la distillerie et nous en expliquer le fonctionnement dans tous ses détails.

Nous avons vu déjà beaucoup d'ateliers de distillerie. Nous déclarons en toute sincérité que nous n'en connaissons pas de mieux outillés, ni d'aussi bien placés au centre des plantes aromatiques les plus variées.

Nous ne sommes donc plus étonnés de la qualité de l'excellente liqueur la « Lérina » qu'on y fabrique et que, sur les instances du Bon Père, nous avons dû déguster. Il a tenu aussi, non seulement à nous faire goûter ses vieilles eaux-de-vie, mais encore à nous remettre une véritable collection d'élégants flacons, renfermant des échantillons de Lérina.

Les moines de Lérins fabriquent eux-mêmes, et avec le plus grand soin, ce délicieux produit. Nous insistons sur ces mots : eux-mêmes, car il est à remarquer que la plupart des liqueurs offertes sous des étiquettes religieuses ne sont pas préparées dans les couvents dont elles portent le nom, couvents n'existant pas ou n'ayant jamais existé. Nous ne connaissons, pour notre compte, en France, que la Grande Chartreuse et la Lérina qui soient réellement fabriquées par des moines.

La liqueur de la Grande Chartreuse a acquis une réputation justement méritée. Il en est de même de la Lérina, parce que sa formule est excellente et que les alcools avec lesquels on la fabrique sont, comme pour la chartreuse, de tout premier choix et suffisamment vieillis.

(A suivre.)

## CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

### CAISSE DE SAUMUR

36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUTS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimale). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1.000 francs seulement et les ports de titres).

## LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 13 octobre 1894

PARIS-PITTORESQUE : L'école des forains.  
LA GUERRE SINO-JAPONAISE, d'après des photographies et des croquis japonais : Combat de Song-Hivan. — Traversée de la rivière Anjo. — Le service des ambulances quittant Tokio — Bataille de Asan en Corée. — Combat naval près de l'île de Phanto. — L'infanterie japonaise passée en revue par le mikado.

DÉPARTEMENTS : Le monument de Jules Dupré à l'Isle-Adam. — Le monument de M. Maze à Viroflay. — Compagnie : Mobilisation de la cavalerie de réserve. — Le Havre : Plan de la ville et du port d'après les nouveaux projets.

BEAUX-ARTS : Souvenir, par M. Frank Lamy. — En supplément : L'armée coloniale, par M. Jean Hess. — Illustrations de MM. Tinayre, Ch. Morel et Fillol.

Le numéro : 50 centimes

Le Gérant, L. DELAUNAY.

# ÉPICERIE PARISIENNE

SAUMUR **IMBERT FILS** SAUMUR

Place de la Poste, en face du Café de la Paix,

Fournisseur adjudicataire de l'École de Cavalerie. — Fournisseur de MM. les Officiers.

Maison de confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de Saumur.

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Sucre 1er choix... le kil.	1 »	Sel gris... les 2 kil.	» 25	Orillamme... le bidon 3 litres.	1 85
Sucre scié... le kil.	1 10	Sel blanc... —	» 35	Bougie, bonne qualité... le paquet.	» 70
Café grillé... 1/2 kil.	2 30	Sel fin... —	» 35	Huile colza double épuration... le 1/2 kil.	» 35
Chocolat Menier... le kil.	1 60	Cristaux de soude... —	» 25	Savon de Marseille bleu... le kil.	» 50
Chocolat du Planteur... le kil.	1 60	Lessive du Phénix... le kil.	» 35	— jaune « Au Chat »... —	» 65
Chocolat Félix Potin, n° 3... le kil.	1 60	Amidon Verley... —	» 75	— extra pur « Le Normal »... —	» 70

Excellent Vin rouge, le litre 0,35. — Excellent Vin blanc, le litre 0,40.

Etudes de M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, 7, rue du Temple, et de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

### VENTE

SUR LICITATION  
Aux enchères publiques  
De DEUX MAISONS  
Situées à SAUMUR  
Rue Saint-Nicolas, n° 91, et petite rue Saint-Nicolas, n° 5 et 7,  
Et d'un JARDIN

Situé au Charlonnet, commune de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le Mercredi 7 Novembre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après dénommées par le Tribunal civil de Saumur, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré ;

Et aux requête, poursuite et diligence de : Madame Félicité Christin, veuve de M. Louis Aury, la dite dame demeurant à Saumur, rue Saint-Nicolas.

Ayant M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ pour avoué ;

En présence ou en eux dûment appelé de :

1. M. Félix Christin, demeurant à Saumur ;

2. Madame Marie Christin, épouse de M. Joseph Aury, avec lequel elle demeure à Saumur, quartier de Nantilly ;

3. M. Joseph Aury, demeurant à Saumur, quartier de Nantilly, pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, sus-nommée, et la validité de la procédure en ce qui la concerne ;

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur ;

Le mercredi sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé.

Il sera procédé à la vente par licitation, aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la communauté ayant existé entre les époux Christin et de la succession de Madame Christin.

#### DÉSIGNATION

Commune de Saumur

#### PREMIER LOT

Une maison, sise à Saumur, rue Saint-Nicolas, numéro 91, portée au cadastre, section G, numéro 227, comprenant : au rez-de-chaussée, salle de débit, cuisine et arrière-cuisine ; au premier étage, une chambre à cheminée, trois cabinets, grenier au-dessus, cave et petit caveau, cabinets d'aisances, pompe, le tout joignant au sud les bâtiments du Génie, au levant M. Combière, au nord la rue

Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci... 3,500

#### DEUXIÈME LOT

1<sup>o</sup> Une maison, sise à Saumur, petite rue Saint-Nicolas, numéros 5 et 7, portée au cadastre, section G, numéro 330, comprenant : au rez-de-chaussée, grande salle, cuisine et cellier, au-dessus desquels M. Jublin possède une chambre ; au premier étage, deux chambres à cheminée avec grenier dessus, deux cabinets, galerie conduisant à un autre grenier, bûcher, deux cours, dans l'une desquelles se trouvent les cabinets d'aisances et un puits ; dans l'autre cours, trois petites chambres avec grenier dessus, pompe, buanderie.

2<sup>o</sup> Un autre petit bâtiment au même endroit, comprenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux serre-bois, deux chambres au premier étage, joignant M. Jublin.

La superficie de ces deux bâtiments est de deux ares trente quatre centiares.

Mise à prix, quatre mille francs, ci... 4,000

#### TROISIÈME LOT

Un jardin entouré de treillage, planté en partie de vigne et d'arbres fruitiers, situé à Saumur, au lieu dit le Charlonnet, porté au cadastre, section G, n° 19 p, contenant onze ares ; il existe, dans ce jardin, un petit pavillon avec grenier au-dessus, couvert en ardoises, pompe ; joignant M. Chambourdon de plusieurs côtés et au couchant la levée.

Mise à prix, mille francs, ci... 1,000

Total des mises à prix : huit mille cinq cents francs, ci... 8,500

Pour tous renseignements, s'adresser :

Soit à M<sup>e</sup> BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

Soit à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ.

Enregistré à Saumur, le 10 octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le 10, ce... Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

Le lundi 29 octobre 1894, à 1 heure du soir, en un seul lot, d'un

GRAND et BEL IMMEUBLE

Sis à Saumur, route de Rouen, près la Gare.

Appartenant à M<sup>e</sup> et M<sup>me</sup> CHOLLET

Mise à prix : 45,000 fr.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter et pour les conditions, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

Etude de M<sup>e</sup> DEGRET, notaire à Saint-Clément-Je-Levées.

ADJUDICATION

Le dimanche 28 octobre 1894, à la mairie de Saint-Martin-de-la-Place.

En totalité ou en détail

De la Closerie

De la Clairjaudière

Commune de Saint-Martin.

Proche le chemin de fer, d'une contenance de 4 hectares, dépendant de la succession de M. Hippolyte THOU, des Tuffeaux.

Fermage annuel : 660 francs.

Pour plus de détails, voir les affiches ou la désignation parcelaire établie.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire

A VENDRE

OU A ARRENTER

MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

A VENDRE

Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.

Sise commune du Puy-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Bressuire.

Placement avantageux.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BARRE, notaire à Cholet, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

A AFFERMER

La Ferme de la Roire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Lèves.

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

ASSURANCES

On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Meil<sup>l</sup> contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte, composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1<sup>er</sup> étage, man-arde et grenier, caves, eau de Loire, fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr. S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON

ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jaguencau.

M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes, demande UN CLERC pour expéditions et actes courants.

### LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

### VIN du D<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

## SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

### A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

30 jours de délai sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

L'LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>o</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## ÉPICERIE CENTRALE

### AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires.

— à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur

ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c. — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.